

Contributions du SAVS A.de Glaubitz – Cernay au groupe de réflexion : Soutien à domicile

Le Conseil départemental convie l'ensemble des acteurs de l'autonomie à une concertation pour élaborer le nouveau Schéma départemental de l'autonomie des personnes âgées et des personnes en situation de handicap.

Problématiques à traiter dans le groupe de travail :

1. Quel est le profil des usagers/publics que vous accompagnez ? Quelles évolutions majeures ces dernières années et quelles tendances pour l'avenir ?

Le Public accompagné :

Majoritairement atteint d'une déficience intellectuelle avec troubles associés, plutôt des femmes (35 sur 56 personnes accompagnées).en majorité inactifs (41 sur 56 personnes qui vivent de l'AAH ou d'une pension d'invalidité).

Majoritairement sans protection juridiques (40 sur 56 sont sans protection juridiques), 41 sur 56 vivent seuls sans enfants.

9 situations de couples ou parent isolé avec enfants.

Les démarches administratives sont toujours plus chronophages au détriment des accompagnements à domicile

Evolution :

Davantage de problématiques psychiatriques. .

Davantage d'isolement, de solitude, peu de points de rencontre

De plus en plus de précarité, 810 euros d'AAH, difficile de s'en sortir...

Problématiques financières, beaucoup de surendettement.

De plus en plus de demandes d'aides (FSL, aides alimentaires, épicerie sociale, CCAS), problématiques qui ne touchaient pas autant le public SAVS il y a 10 à 15 ans.

Le public était davantage travailleur donc percevait AAH, + salaire, + Majoration.

Pas d'évolution positive en vue du côté de la précarité.

Les ESAT sont saturés, même pour faire une demande de stage c'est compliqué, et les délais sont trop longs

Les Loyers augmentent, les APL baissent...

2. Qu'est-ce que selon vous un accompagnement de qualité, tant dans les gestes de la vie quotidienne que dans l'accompagnement éducatif et l'inclusion dans la société ?

Accompagnement de qualité = Accompagnement à partir du domicile adapté aux besoins de la personne

- *Dans tous les domaines de la vie quotidienne.*
- *Ecoute, respect.*
- *Engagement réciproque dans l'objectif d'avancer ensemble, dans des projets réalisables.*
- *Etre en capacité de conseiller sans juger.*
- *De proposer sans imposer.*
- *De protéger avec son accord ou sans lorsque cela s'avère nécessaire*
- *Etre en capacité d'être réactif, de prendre le temps nécessaire, d'intervenir parfois plusieurs fois par semaine lorsque la situation le nécessite.*

Le temps d'accompagnement doit pouvoir s'adapter à chaque situation (dans un idéal).

3. Les moyens humains nécessaires pour assurer cette qualité de service : organisation, formation, recrutement...

La pluridisciplinarité des professionnels dans une équipe de SAVS est un atout et permet un partage de compétences.

La formation continue est indispensable pour maintenir le niveau de connaissances des procédures et dispositifs.

L'évolution des public (TED, Handicap psychiatrique) des problématiques et prises en charges nécessite également une formation permanente.

4. Les moyens techniques/matériel au service des personnels et des personnes résidents à domicile : aides techniques/aménagement du domicile, numérique/domotique... Qu'avez-vous déjà expérimenté ? Selon votre expérience, quelles solutions vous semblent les plus pertinentes et les plus adaptées ? Quels freins/difficultés pour l'accès à de telles aides ?

Les aides techniques : PCH, parfois des difficultés à la mise œuvre du plan quand il n'y a pas de relais sur le terrain ex : demande d'aide technique PCH par AS de secteur non relayée à un SAVS

5. Quelle coordination et quelles coopérations entre les acteurs du domicile et avec d'autres acteurs du territoire ?

Points PMI en fonction des situations (minimum une fois par semestre)

Réunion de coordination avec l'APAMAD, répartition des aides en fonction des plans d'aide. (une par semestre).

Coordination avec tous les acteurs de la santé (somatique et psychiatrique ex : CPJ, en fonction des situations.

Réunion annuelle avec les centres médico-sociaux.

Coopération avec les mairies, CCAS, HLM, les établissements scolaires, Epicerie sociales etc...